



Le sport accessible à tous!



Association Sportive Fair Play Sport Handicap Lausanne - 1001 Lausanne
www.as-fairplay.ch - IBAN : CH58 0900 0000 1471 0619 8

Qui sommes-nous?

L'Association sportive Fair Play Sport Handicap Lausanne (ASFP) propose plus de 20 activités sportives hebdomadaires à quelque 280 membres vivant avec un handicap, dans un cadre sécurisé, sans limite d'âge et tous niveaux confondus.

Active depuis trente ans, principalement à Lausanne et ses environs, l'ASFP est reconnue pour la qualité de son encadrement ainsi que la diversité de son offre. Dans un but d'intégration, elle développe plusieurs collaborations avec d'autres acteurs du tissu associatif-sportif, comme : École du cirque, Renens; Ken Shin Kai Ecole de karaté GoJu-Ryu, Orny; Académie Chuan-Shu Kung-Fu, Lausanne; Mur d'escalade, Chavornay.

Affiliée à Plusport Handicap Suisse, ASFP est le deuxième plus grand club du genre en Suisse romande et le cinquième à l'échelle nationale.

L'association a pour but de développer l'activité sportive et l'exercice de jeux adaptés chez les personnes en situation de handicap. Elle veut ainsi les inciter à stimuler leur habileté, exercer leurs réflexes afin d'augmenter leur mobilité, leur adresse et leur force. La pratique régulière d'un ou de plusieurs sports va leur apporter une maîtrise personnelle et une confiance en eux accrues comme contribuer à améliorer leur intégration professionnelle et sociale. Ces rendez-vous sportifs hebdomadaires permettent également aux membres de créer des liens. Le sport handicap contribue par ailleurs à la reconnaissance et à la mise en application des droits des personnes en situation de handicap dans la société.

Vision et objectifs

Réputée pour la qualité de son offre et de son encadrement, l'ASFP est un acteur important du sport handicap vaudois notamment chez les jeunes de moins de 20 ans, qui représentent près de 100 membres dans l'association. À ce titre, elle peut compter sur le soutien financier de la Ville de Lausanne, de l'Etat de Vaud ainsi que sur des subventions versées par Plusport, via l'Office fédéral des affaires sociales. Ces apports, complétés par la générosité de plusieurs donateurs, permettent à l'ASFP de présenter une situation financière saine sans, néanmoins, lui garantir une pérennité à court terme.

Nos objectifs sont les suivants:

1. Continuer à répondre à la demande des sportifs en situation de handicap de Lausanne et sa région
2. Renforcer l'identité et la visibilité de l'association
3. Acquérir une stabilité financière et pérenniser le fonctionnement financier de l'association

Notre histoire

«Je voudrais que mon enfant fasse du sport, comme les autres!»

Il n'en fallait pas plus pour que deux enseignantes de sport à la Fondation Renée Delafontaine, se lancent, en 1989, dans la belle aventure du sport handicap, qu'elles nomment Fair Play!

Le 9 novembre 1989, la première enseignante, spécialiste de la méthode Halliwick et en approche psychocorporelle, et la deuxième, enseignante spécialisée, fondent donc l'Association Sportive Fair Play.

Le but de l'association est simple et ambitieux à la fois: développer l'activité sportive des personnes vivant avec un handicap dès l'enfance, stimuler de cette manière leur confiance en elles et créer des liens pour permettre de favoriser leur intégration sociale.

Dès le départ, le comité s'est dévoué corps et âme pour les sportifs membres de l'association et a pleinement impliqué Fair Play dans les manifestations liées au sport.

1991: Pionnière

Des sportifs de l'association ont participé à des tournois par monts et par vaux, en Suisse et à l'étranger. A Minneapolis, Fair Play a été la première association à représenter la Suisse aux Jeux Mondiaux Special Olympics de 1991.

2012: Nouveau cap

Issue du domaine du handicap mental, notre association englobe maintenant aussi le domaine du handicap physique, après avoir fusionné avec Sport Handicap Lausanne (qui compte également dans ses rangs des membres sans handicap, proches ou amis). Cela augmente sensiblement le nombre des membres et des activités! Nous avons maintenant réussi à relever ce défi: les groupes avec des handicaps différents s'entendent parfaitement, mieux encore, ils s'entraident! C'est une belle et, croyez-nous, joyeuse intégration!!!

2019 : Quelques chiffres

- Plus de 20 cours hebdomadaires
- 20 manifestations sportives régionales, nationales
- 40 moniteurs et assistants formés par PluSport, Sport Handicap Suisse
- 30 aides moniteurs
- 280 sportifs membres enfants, adolescents, adultes et seniors dont 100 jeunes de moins de 20 ans



Comité et charte éthique

Fair Play s'est construite autour d'une vision éthique basée sur le respect du plus faible, la disponibilité pour les autres, la valorisation de la différence et une constante recherche d'intégration.



Nos activités

Activités sportives	Participants	Lieu	Jour	Horaire
Accoutumance à l'eau	Enfants dès 3 ans	Lausanne, CHUV, av. Pierre-Decker 4	Vendredi	17h00-18h30
Multisport Enfants/ados	Enfants/ados	Lausanne, Collège des Bergières	Mercredi	14h00-15h30
Handicirque	Enfants/ados	Renens, Ecole de Cirque, ch. du Chêne 4	Vendredi	17h00-18h15
Natation débutants	Enfants/ados	Lausanne, CPHV, av. de France 30	Jeudi	16h00-18h00
Football Lausanne	Enfants/ados	Lausanne, Collège de Villamont	Lundi	18h00-19h00
Danse	Ados/adultes	Lausanne, Collège de Villamont	Lundi	17h45-18h45
Karaté	Ados/adultes	Orny, Grande salle	Mercredi	18h30-19h30
Kung-fu	Ados/adultes	Lausanne, Collège des Bergières	Vendredi	18h00-18h45
Escalade	Ados/adultes	Chavornay	Vendredi	17h45-19h45
Sorties à ski, fond, raquettes	Ados/adultes	Les Mosses (de janvier à mars)	Samedi	09h00-17h00
Multisport Adultes	Adultes	Lausanne, Collège de Villamont	Lundi	19h00-20h00
Natation Bergières	Adultes	Lausanne, Collège des Bergières	Mardi	18h00-20h00
Natation Bergières	Adultes	Lausanne, Collège des Bergières	Jeudi	20h00-22h00
Natation Grand-Vennes	Adultes	Lausanne, Collège de Grand-Vennes	Jeudi	18h00-20h00
Natation CPHV	Adultes	Lausanne, CPHV, av. de France 30	Jeudi	18h00-20h00
Football Lavigny	Adultes	Lavigny, terrain	Mardi	18h00-19h30
Football L'Espérance	Adultes	Etoy, terrain de L'Espérance	Mercredi	15h15-18h15
Football Lausanne	Adultes	Lausanne, Collège de Villamont	Lundi	19h00-20h00
Basketball	Adultes	Lausanne, Cité, Salle Mercerie	Mercredi	18h30-20h00
Course à pied	Adultes	Morges (de mars à octobre)	Mercredi	17h30-19h00
Pétanque	Adultes	Lavigny (de mars à octobre)	Jeudi	17h30-18h30
Tennis de table	Adultes	Lausanne, Collège des Bergières	Jeudi	18h00-19h30





Ci-dessous quelques témoignages de nos moniteurs:

«L'équipe de Lavigny [équipe de football] est soudée, analyse Christian Juriens, moniteur responsable, et l'inculcation de l'esprit de compétition au sein du groupe stimule la motivation et l'engouement des joueurs. Avec les progrès flagrants de certains, le niveau global de l'équipe s'est encore amélioré en 2018, principalement dans les aspects collectif et technique. Il y a un excellent taux global de participation des sportifs.»

«Nous sommes très soudés et l'ambiance est super décontractée et amicale, explique Renaud Salah, moniteur de l'équipe de basket. Une anecdote qui tend à se répéter pendant les matchs: après avoir marqué un panier nous exultons tellement fort que l'équipe adverse a le temps de contre-attaquer!»

«L'équipe Espérance [équipe de football] est en belle évolution, note Benjamin Pouly, moniteur responsable, chaque année de nouveaux joueurs (certains prometteurs) arrivent dans l'équipe. Les plus anciens ont parfois de la peine à accepter les années qui passent. Le rituel de recevoir une coupe gravée lors du départ à la retraite adoucit cette décision. Le jeu et l'esprit d'équipe s'améliorent de saison en saison. [...] Beaucoup viennent pour gagner, la plupart veulent s'améliorer. [...] Tous sont très fiers de porter le maillot de Fair Play. Evidemment, certains le mouillent plus que d'autres, quelques-uns veulent même rester tout le match sur le banc et c'est souvent les mêmes qui crient le plus fort lors des victoires! Avec Hervé Steiner, [...] nous avons aujourd'hui réussi à créer une dynamique d'équipe qui me paraît saine et devrait perdurer.»



Et quelques témoignages de parents:

«Florian est revenu de sa séance de tandem ski, enchanté et nous vous en remercions ! L'équipe présente était tout à fait adéquate et très enthousiaste, ce qui ne gâche rien, un grand merci!» Lucie Greppin, éducatrice ES

«Trop bien!!! Une super expérience!! Un grand merci encore pour cette belle journée, bien organisée, avec un super encadrement!!» Estelle, maman de Marilou

«J'ai eu beaucoup de retours positifs des parents concernant le foot, j'ai même eu une maman qui m'a écrit qu'il fallait plus de gens comme nous. Encore merci pour tout ce que vous faites pour les personnes en situation de handicap, sans vous, beaucoup de familles seraient malheureuses.» Thomas, stagiaire en ergothérapie au CHUV



Budget

Coûts des activités sportives	CHF 180'000.—
Coûts de fonctionnement	CHF 75'000.—
Nouveaux projets (enfants/adolescents)	CHF 20'000.—
Total des charges	CHF 275'000.—
Recettes des cours	CHF 94'000.—
Subventions (OFAS, Ville Lausanne et Canton Vaud)	CHF 126'000.—
Dons divers, revenus de manifestations	CHF 60'000.—
Total des recettes	CHF 280'000.—

Nous comptons sur votre soutien et votre générosité!

Dans le cadre de nos objectifs et de nos trente ans cette année, nous souhaitons mettre en place un système de soutien annuel où vous pourrez contribuer chaque année avec le montant de votre choix:

- Mécène Or à partir de 5000CHF avec présence sur la page d'accueil de notre site internet ainsi que sur nos flyers publicitaires
- Mécène Argent à partir de 3000CHF avec présence sur le site internet dans la rubrique "donateurs" ainsi que sur nos flyers publicitaires
- Mécène Bronze à partir de 1000CHF avec présence sur le site internet dans la rubrique "donateurs".

Nous comptons sur votre soutien et votre générosité afin de permettre à nos sportifs de continuer à pratiquer leurs sports favoris dans de bonnes conditions. Votre soutien peut rendre réels des nombreux projets en faveur de nos sportifs, par exemple:

- des sorties hivernales (ski de fond, ski de piste et dual ski, raquettes);
- des sorties estivales (balades à vélo adapté, voile, marche, etc.);
- la mise en place de nouvelles activités (claquettes, badminton, athlétisme) ;
- des tournois sportifs (football, basket, tennis de table, pétanque, etc.);
- la participation à des tournois sportifs, régionaux, nationaux et internationaux
- l'organisation de journées sportives et compétitions régionales
- le développement de projets en intégration pour enfants avec et sans handicap

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Association sportive Fair Play sport handicap Lausanne – 1001 Lausanne
CCP: 14-710619-8 – IBAN: CH58 0900 0000 1471 0619 8

Sylvia Pasquier – Responsable
administrative
s.pasquier@as-fairplay.ch

Sofia Souihi – Responsable marketing
et recherche de fonds
sofia.souihi@as-fairplay.ch



Membres du comité

Président	Alain Knuchel alain.knuchel@as-fairplay.ch
Vice-président et trésorier	Pierre-Nicolas Meier 079 685 46 66 pierrenicolas.meier@as-fairplay.ch
Responsable administrative	Sylvia Pasquier 021 948 93 39 s.pasquier@as-fairplay.ch
Cheffe technique	Marina Le Bec 079 605 86 28 marina.lebec@as-fairplay.ch
Commission des parents	Sarah Erni parents@as-fairplay.ch

Statuts

Art. 1 Nom, siège

Sous le nom de ASSOCIATION SPORTIVE FAIR PLAY, SPORT HANDICAP LAUSANNE, affiliée à PluSport Sport Handicap Suisse, section personnes en situation de handicap, il est constitué une société dans le sens de l'art. 60 ss du CCS. Cette société est neutre du point de vue confessionnel et politique. Son siège est à Lausanne.

Art. 2 Buts

L'Association a pour but de développer, chez les personnes en situation de handicap, l'activité sportive et l'exercice de jeux adaptés. Elle veut ainsi stimuler leur habileté, exercer leurs réflexes afin d'augmenter leur mobilité, leur adresse et leur force.

Tout cela va apporter aux personnes en situation de handicap une maîtrise personnelle et une confiance en soi accrues, une excellente contribution à une meilleure intégration professionnelle et sociale. Une rencontre régulière va créer des liens et développer le plaisir partagé.

Le sport handicap doit contribuer à la reconnaissance et à la mise en application des droits des personnes en situation de handicap dans la société.

Art. 3 Membres actifs

Peuvent devenir membre les personnes en situation de handicap désireuses de participer aux activités de l'Association; elles sont représentées par leur soutien légal.

Les moniteurs(trices) des sports et les membres du Comité sont reconnus comme membres à part entière.

Des groupes distincts seront formés pour tenir compte de l'âge, du degré de développement ou de la forme du handicap.

L'avis du Comité et du médecin est réservé.

Art. 4 Membres passifs

L'Association peut accepter des membres passifs (amis et de soutien). Cette qualité s'acquiert par le paiement d'une cotisation annuelle minimale de CHF 50.—.

Art. 5 Cotisation

La cotisation annuelle des membres actifs au sens de l'art. 3 est fixée d'année en année par et lors de l'Assemblée Générale. Elle est payable au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

Les membres actifs de condition modeste peuvent être exonérés du paiement de la cotisation sur demande écrite au Comité qui prendra la décision lui paraissant équitable.

Art. 6 Démission

Chaque membre actif peut donner sa démission pour la fin de l'année civile.

Art. 7 Assemblée Générale

L'Assemblée Générale ordinaire:

- élit le président et nomme au minimum 3 membres pour former le Comité. Ils sont rééligibles d'année en année. Un moniteur(trice) et un représentant légal d'une personne en situation de handicap sont membres du Comité; ils veilleront à associer le plus directement possible les membres actifs aux décisions qui les concernent.
- elle nomme en outre 2 vérificateurs des comptes et adopte les comptes en donnant décharge au trésorier et au Comité.
- vote le budget.

Art. 8 Le Comité

Le Comité

- s'organise lui-même et se répartit les tâches. Le Comité établit un cahier des charges concernant le fonctionnement des diverses disciplines (financement, obligations, autonomie...).
- statue sur l'exclusion de membres qui portent préjudice à l'Association. Le membre exclu peut recourir lors de l'Assemblée Générale dont la décision est sans appel.
- convoque l'Assemblée Générale 20 jours avant la date de la séance. Les propositions individuelles sont envoyées par écrit au Comité au moins 10 jours avant l'Assemblée Générale.
- choisit les moniteurs(trices) et leur indique la discipline qu'ils vont assumer.
- représente valablement l'Association. Celle-ci est engagée par la signature du Président et d'un membre du Comité.

Art. 9 Participation

Les membres passifs peuvent participer aux assemblées avec voix consultative.

Art. 10 Dissolution

La dissolution de l'Association ne peut se faire qu'en présence de 4/5e des membres:

- a) les biens restants seront remis à PluSport Sport Handicap Suisse.
- b) en cas de reconstitution d'une société à but semblable, PluSport Sport Handicap Suisse restituera les actifs.

Art. 11 Divergences et modifications

L'Assemblée Générale statue souverainement sur les divergences relatives à l'interprétation des présents statuts et les modifications éventuelles.

Approuvés par assemblée générale le 13 avril 2016

La Présidente

Sylvia Pasquier



Le Trésorier

Pierre-Nicolas Meier



Engageons-nous tous ensemble!



Aidez-nous à poursuivre nos projets!

